

République Française	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n°2025.57 Du 16 juin 2025</b>
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 10 juin, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	<b>Objet : Tarifs de location du Théâtre, des salons d'exposition et de leurs annexes ainsi que de la salle du Conseil et des mariages – saison 2025-2026</b>	
Secrétaire de séance : Philippe LERIN	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL,</b>	
En exercice : 33 Présents : 27 Pouvoirs : 5 Votants : 32	<b>Vu</b> le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121.29,	
Pour : 30 Contre : 2 Abstentions : 0	<b>Vu</b> l'avis favorable de la Commission Animation – Culture – Sport du 27 mai 2025,	
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	<b>Considérant</b> que le Théâtre et son le hall, les Salons d'exposition et leur bar, peuvent être mis à la disposition des établissements scolaires, des associations ou des entreprises qui le demandent, pour des occupations ponctuelles et règlementées,	
<u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Benoît VIGNES Valérie LABORDE Michel AUBOUIN Anne-Sophie MARADEIX Richard LEJEUNE Dominique PAGES Mohamed KASMI	<b>Considérant</b> que la salle des mariages et la salle du Conseil peuvent être ponctuellement mises à disposition,  <b>Considérant</b> qu'il convient de fixer les tarifs de location du Théâtre, des Salons d'exposition mais également de la Salle du Conseil et de la salle des mariages pour la saison 2025-2026,	
<u>Les Conseillers</u> Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Laurent BOUMENDIL Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Olivier BLANCHARD Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR	<b>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ</b>  A la majorité des membres présents et représentés par 30 voix pour et 2 voix contre Marie-Pierre DELAIGUE, Olivier BLANCHARD,  <b>Approuve</b> les tarifs d'occupation proposés en annexe pour la saison 2025-2026.  <b>Précise</b> que ces tarifs seront effectifs à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2025.  <b>Dit</b> que les crédits sont prévus au budget de l'exercice concerné.  <div style="text-align: right;"> Le Maire,  Olivier DELAPORTE</div>	
Absents excusés : Françoise ALBOUY Nathalie PEYRON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE  Absents ayant donné pouvoir : Françoise ALBOUY pouvoir à Sylvie d'ESTEVE	<i>Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter : - de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel) - ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel) Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.</i>	

Accusé de réception en préfecture  
078-217801265-20250616-2025-57-DE  
Date de réception préfecture : 20/06/2025

Nathalie PEYRON pouvoir à Valérie  
LABORDE

Carmen OJEDA-COLLET pouvoir à Jean-  
François BARATON

Stéphane MICHEL pouvoir à Jean-  
François THOMAS

Marie-Pierre DELAIGUE pouvoir à Olivier  
BLANCHARD

Absents :

Geneviève SALSAT